



AVANT PROGRAMME

I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : **C.S.O 4***

Date : **05 - 07 JUIN 2026**

Lieu : **DOMAINE DE SIDI BERNI - SIDI BETTACHE**

II - CONDITIONS GENERALES

POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclue la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

Fait, le



Approuvé par la FRMSE

Rabat, le

12 MAI 2026



Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé

III- INFORMATIONS GENERALES

1- Organisateur

Nom : **DOMAINE DE SIDI BERNI**

Adresse : Route secondaire 224 Sidi Bettache km 13 Skhirat

Téléphone : 06 52 70 59 63

Email : d.berni21@gmail.com

2- Comité d'organisation

Président de l'événement : **CHERIF MOULAY ABDALLAH ALAOUI**

Secrétariat du concours : Abderrahim Emmissa tel : 06 52 70 59 67 – Sofia Essakhi tel : 06 52 70 59 74

3 - Directeur de l'événement

Nom : **SAAD BENSALAH**

Téléphone : 06 52 70 59 63

Fax :

Email : s.equichasse@gmail.com

4 - Médecin de service

Nom : Protection civile

Téléphone :

5 - Délégué Vétérinaire (concours)

Nom : Dr Ahmed MABROUK

Téléphone : 06 61 49 49 61

6- Permanence Vétérinaire

Nom : Dr Abdelghafour KARDUM

Téléphone : 06 61 17 05 97

7- Maréchal ferrant

Nom : RAHLI Tarik- Téléphone : 06 77 99 03 57

IV – CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

1- Carrière de Concours

Dimension : 120 X 60

Type de sol : Sol équestre

2- Carrière de détente

Dimension : 65 X 60

Type de sol : Sol équestre

3- Ecuries

Type de boxes : Démontable

Dimensions boxes : 3m/3m

Prix des boxes : Gratuit

Responsable Hébergement : Ouazza Mustapha : 06 61 42 14 59 / 06 61 07 55 60 – El Karri Taha : 06 62 25 78 06



4 - Programme

Date d'ouverture des écuries : Jeudi 04 juin 2026 de 9h00 à 18h00				
N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	Vendredi 05/06/2026	09H00	1.35	Deux phases FRMSE 222.1.4.5 (Deuxième phase barème C)
2	Vendredi 05/06/2026		1.25	Barème C FRMSE 225
3	Vendredi 05/06/2026		1.15	En Deux Phases FRMSE 222.2.3 (Temps différé)
4	Vendredi 05/06/2026		1.45	Barème A au chrono FRMSE 220.2.1.1
5	Samedi 06/06/2026	08H00	1.35	En Deux Phases FRMSE 222.2.3 (Temps différé)
6	Samedi 06/06/2026		1.15	En Deux Phases FRMSE 222.2.3 (Temps différé)
7	Samedi 06/06/2026		1.25	DERBY FRMSE 228
8	Samedi 06/06/2026		1.40	Barème A au chrono FRMSE 220.2.1.1
9	Samedi 06/06/2026		FEI	TABLE A. Art. FEI 221.3.3.2
10	Dimanche 07/06/2026	08H00	1.25	Barème A au chrono FRMSE 220.2.1.1 Qualificative Senior intermédiaire et U18 A
11	Dimanche 07/06/2026		1.15	Barème A au chrono FRMSE 220.2.1.1 Qualificative Senior Amateur et U13
12	Dimanche 07/06/2026		1.35	Barème A au chrono FRMSE 220.2.1.1 Qualificative Senior intermédiaire et U21
13	Dimanche 07/06/2026		1.50	En deux manches FRMSE 221.4.3 (25% des athlètes reviennent en seconde manche)

